Charte d'utilisation des Espaces WhatsApp CMA Île-de-France

Communauté, groupes et chaînes d'échange et d'information CMA IDF

Document à destination des utilisateurs des Espaces WhatsApp

PREAMBULE

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France (ci-après « CMA IDF » ou « Nous ») met en place des espaces d'échange et d'information sur l'application WhatsApp, destinés aux artisans ayant suivi des formations dispensées par la CMA IDF (ci-après « vous » ou les « Utilisateurs »).

La présente charte d'utilisation (ci-après la « Charte ») a pour objet de définir les règles d'utilisation de ces espaces ainsi que les engagements réciproques de la CMA IDF et des Utilisateurs. Elle entre en vigueur à partir de sa publication en ligne.

L'inscription à un Espace WhatsApp entraîne l'acceptation pleine et entière de la présente Charte par l'Utilisateur. Cette Charte est distincte et sans lien avec l'accès aux services, droits ou prestations de la CMA IDF : aucun Utilisateur n'est tenu d'y participer pour bénéficier des services de la CMA IDF.

1. ARCHITECTURE DES ESPACES WHATSAPP

La Charte s'applique aux Espaces WhatsApp regroupant :

- Les groupes WhatsApp de la CMA IDF permettent aux Utilisateurs d'un même métier ou d'une même thématique d'échanger entre eux. Les groupes permettent aux Utilisateurs de partager des expériences, des questions ou des informations professionnelles. Ces groupes ne sont pas un espace général de discussion dépourvu de lien avec l'activité des Utilisateurs. Un animateur CMA IDF y assure une présence et une modération (« Groupes WhatsApp ») ;
- Les chaines WhatsApp sont des espaces de diffusion à sens unique, utilisées exclusivement par la CMA IDF pour transmettre des informations institutionnelles (actualités métier, événements, réglementation) et, le cas échéant, des informations relatives à son offre de services (formations, accompagnements). Il est précisé que les Utilisateurs ne peuvent pas répondre publiquement au sein de ces chaines WhatsApp, ni voir les autres Utilisateurs (« Chaines WhatsApp ») ;
- Les communautés WhatsApp de la CMA IDF permettent de fédérer l'ensemble des Groupes WhatsApp et des Chaines WhatsApp au sein d'un espace commun. La communauté WhatsApp se décline en plusieurs Groupes WhatsApp, organisés par métier ou par thématique. Elle inclut un groupe central d'annonces où seuls les animateurs de la CMA IDF peuvent diffuser des messages à tous les Utilisateurs (les « Communautés WhatsApp »).

L'ensemble de ces Groupes WhatsApp, Chaines WhatsApp et Communautés WhatsApp de la CMA IDF sont dénommés ci-après les « Espaces WhatsApp ».

Il est précisé que le Groupe WhatsApp et la Chaîne WhatsApp constituent des espaces distincts. Un Utilisateur peut choisir de s'inscrire à l'un, à l'autre, ou aux deux, sans qu'aucun lien de dépendance n'existe entre les deux inscriptions.

	Communautés WhatsApp	Groupes WhatsApp	Chaînes WhatsApp
Rattachement	Espace fédérateur regroupant plusieurs Groupes WhatsApp	Sous-espaces rattachés à une Communauté WhatsApp, organisés par métier ou thématique	Espace autonome, non rattaché à une Communauté WhatsApp
Sens de la communication	Annonces générales de l'animateur vers l'ensemble des Utilisateurs	Multidirectionnel : les Utilisateurs échangent entre eux	Unidirectionnel : CMA IDF vers les Utilisateurs uniquement
Visibilité	Les Utilisateurs voient la liste des Groupes WhatsApp rattachés ; la visibilité des autres Utilisateurs dépend des paramètres du Groupe WhatsApp concerné	Les Utilisateurs d'un même Groupe WhatsApp se voient entre eux (numéro et/ou nom affiché)	Les Utilisateurs ne se voient pas et ne peuvent pas répondre publiquement
Administration	Vue centralisée de l'animateur CMA IDF sur l'ensemble des Groupes WhatsApp rattachés	Modération par l'animateur du Groupe WhatsApp concerné	Gestion par l'animateur CMA IDF

2. DONNEES PERSONNELLES

La CMA IDF est soucieuse de préserver la confidentialité de vos informations personnelles et attache une grande importance à la protection de la vie privée des Utilisateurs des Espaces WhatsApp. Les informations sur le traitement de vos données personnelles ainsi que sur vos droits sont précisés au sein de la Notice d'information RGPD disponible via ce lien.

3. CONDITIONS D'ACCES

Afin d'accéder aux Espaces WhatsApp de la CMA IDF, l'Utilisateur doit disposer d'un téléphone portable au sein duquel l'application WhatsApp est installée. L'Utilisateur doit également avoir accès à Internet.

L'accès aux Espaces WhatsApp est réservé aux Utilisateurs répondant aux conditions déterminées par la CMA IDF.

Dans un premier temps, les Utilisateurs doivent avoir suivi une formation dispensée par la CMA IDF. La CMA IDF transmet par la suite aux Utilisateurs par courriel ou par courrier un lien permettant de demander à la CMA IDF l'accès aux Espaces WhatsApp. L'accès aux Espaces WhatsApp est ainsi subordonné à l'invitation adressée par la CMA IDF, à l'utilisation du lien d'invitation puis à une inscription préalable.

La demande d'inscription aux Espaces WhatsApp doit se faire via le numéro de téléphone collectée par la CMA IDF lors de la formation initiale de l'Utilisateur. Chaque Utilisateur garantit qu'il utilise son propre compte WhatsApp ou, lorsqu'il agit au nom d'une personne morale, qu'il est dûment

habilité à utiliser le compte concerné. L'Utilisateur s'engage à communiquer, lorsque cela lui est demandé, des informations exactes et à jour permettant à la CMA IDF de vérifier son droit d'accès aux Espaces WhatsApp.

La CMA IDF se réserve le droit de refuser ou de différer l'accès aux Espaces WhatsApp lorsque les conditions d'adhésion ne sont pas remplies, lorsqu'un doute raisonnable existe quant à l'identité du demandeur ou lorsque cet accès serait susceptible de compromettre la sécurité ou le bon fonctionnement des Espaces WhatsApp.

4. INSCRIPTION

L'inscription aux Espaces WhatsApp est facultative. Le refus d'intégrer les Espaces WhatsApp ou le fait de les quitter ne saurait avoir pour effet de priver l'Utilisateur de l'accès aux services de la CMA IDF.

L'inscription aux Espaces WhatsApp est volontaire. Cette inscription nécessite de respecter les conditions d'accès aux Espaces WhatsApp indiquées à l'article 3 et requiert d'accepter la présente Charte.

5. ACCEPTATION DE LA CHARTE

Le fait de cliquer sur la mention « Rejoindre » intégrée au sein de http://www.cma-idf.fr/whatsapp exprime l'acceptation sans réserve par l'Utilisateur de la présente Charte.

L'Utilisateur s'engage à respecter pleinement et sans réserve l'intégralité des dispositions de la présente Charte, quelles que soient les circonstances et pendant toute la durée de l'utilisation des Espaces WhatsApp. Tout Utilisateur accédant aux Espaces WhatsApp devra avoir lu, compris et accepté l'ensemble des dispositions de la présente Charte.

La présente Charte complète les conditions d'utilisation de WhatsApp applicables à l'Utilisateur. Elle ne saurait avoir pour objet ou pour effet de remplacer ou de modifier les conditions contractuelles, politiques et règles mises en place par WhatsApp. L'Utilisateur reconnaît ainsi que l'utilisation de WhatsApp demeure également soumise aux conditions contractuelles et politiques de WhatsApp qui lui sont directement applicables.

6. RETRAIT

Tout Utilisateur peut quitter les Espaces WhatsApp, se désabonner d'un Groupe WhatsApp ou d'une Chaîne WhatsApp à tout moment, sans justification, sans délai et sans démarche plus complexe que l'inscription en utilisant les fonctionnalités proposées par WhatsApp ou en sollicitant, lorsque cela est nécessaire, l'assistance de la CMA IDF. La CMA IDF s'efforcera de traiter rapidement toute demande de retrait lorsque l'Utilisateur sollicite son intervention.

La CMA IDF peut également décider à de suspendre ou d'exclure un Utilisateur des Espaces WhatsApp conformément aux dispositions de l'article 13 des présentes.

Le retrait des Espaces WhatsApp par un Utilisateur ou sa suspension / exclusion par la CMA IDF met fin aux communications adressées à l'Utilisateur dans le cadre de ceux-ci

La CMA IDF peut décider à tout moment et unilatéralement de suspendre ou d'arrêter un ou plusieurs Espaces WhatsApp. Dans cette hypothèse, la CMA IDF s'efforcera de prévenir préalablement les Utilisateurs.

7. DUREE DE CONSERVATION DES MESSAGES

Les messages des Utilisateurs sont conservés au sein des Groupes WhatsApp par la CMA IDF, pendant une durée de 90 jours à compter de leur publication. A l'issue de ce délai, les messages sont automatiquement supprimés, sauf si leur conservation demeure nécessaire au regard des finalités poursuivies ou d'une obligation légale de la CMA IDF.

Afin de préserver cette durée de conservation de 90 jours, il est interdit pour les Utilisateurs de conserver les messages envoyés par les autres Utilisateurs au sein des Espaces WhatsApp au-delà de cette durée de 90 jours, même si les fonctionnalités de WhatsApp permettent une telle conservation.

En cas de retrait par un Utilisateur ou d'exclusion par la CMA IDF, les messages déjà échangés dans le Groupe par un Utilisateur demeurent visibles des autres Utilisateurs pendant la durée mentionnée ci-avant.

Le retrait des Espaces WhatsApp par l'Utilisateur ou l'exclusion par la CMA IDF n'a pas, en lui-même, pour effet d'effacer l'ensemble des données personnelles conservées par la CMA IDF lorsque leur conservation demeure nécessaire au regard des finalités poursuivies ou d'une obligation légale.

8. VISIBILITE DES DONNEES PERSONNELLES

L'Utilisateur est informé que l'utilisation d'un Groupe WhatsApp peut entraîner la mise à disposition de certaines informations relatives à son compte (notamment ses données personnelles) auprès des autres Utilisateurs, selon les fonctionnalités et paramètres proposés par WhatsApp.

En particulier, l'utilisation d'un Groupe WhatsApp peut permettre aux Utilisateurs d'identifier le numéro de téléphone, le nom et prénom ainsi que la photographie de profil associés au compte WhatsApp d'un autre Utilisateur, ainsi que certaines informations que celui-ci a choisi de rendre visibles au moyen des paramètres de son compte. La CMA IDF invite donc chaque Utilisateur à vérifier les paramètres de confidentialité de son compte WhatsApp avant de rejoindre le Groupe WhatsApp et à ne communiquer dans le Groupe WhatsApp que les informations qu'il accepte de rendre accessibles aux autres Utilisateurs.

L'Utilisateur est ainsi informé que le niveau de visibilité de ses données personnelles et informations diffère selon les Espaces WhatsApp :

- Au sein de la Communauté WhatsApp : les Utilisateurs ne voient que le nom des Groupes WhatsApp et des Chaines WhatsApp qui composent la Communauté WhatsApp.
- Au sein des Groupes WhatsApp : le numéro de téléphone, le nom et prénom ainsi que la photo de profil d'un Utilisateur peut être visible des autres Utilisateurs. Une fonction de masquage existe dans les paramètres de confidentialité WhatsApp ; les Utilisateurs sont invités à l'activer, étant précisé que le numéro reste visible par les animateurs de la CMA IDF et par toute personne l'ayant déjà enregistré comme contact.
- Au sein de la Chaîne WhatsApp : ni le nom ni le prénom ni le numéro de téléphone ni la photographie de profil des Utilisateurs n'est visible des autres Utilisateurs.

La CMA IDF ne saurait être tenue responsable des traitements ou utilisations de ces données personnelles et informations réalisées directement par un autre Utilisateur en dehors du cadre des Espaces WhatsApp, notamment lorsque cet Utilisateur copie, enregistre ou réutilise illicitement des données personnelles ou informations auxquelles il a eu accès.

9. CONFIDENTIALITE

Les Utilisateurs s'engagent à garder confidentiel l'ensemble des messages des Espaces WhatsApp. Chaque Utilisateur demeure personnellement responsable du respect de la confidentialité des informations auxquelles il a accès via les Espaces WhatsApp.

Chaque Utilisateur reconnaît que les Espaces WhatsApp sont des espaces collectifs et que les informations qu'il y publie sont susceptibles d'être portées à la connaissance des autres Utilisateurs des Espaces WhatsApp. L'Utilisateur doit en conséquence s'abstenir de communiquer dans les Espaces WhatsApp toute information dont la divulgation à l'ensemble des Utilisateurs n'est pas nécessaire ou appropriée.

Lorsqu'une demande nécessite la transmission d'informations personnelles ou confidentielles à la CMA IDF, l'Utilisateur doit utiliser le canal individuel indiqué par la CMA IDF.

Chaque Utilisateur s'interdit d'utiliser, de copier, d'extraire, de diffuser ou de réutiliser les coordonnées ou informations relatives aux autres Utilisateurs à des fins commerciales, de prospection, de démarchage ou à toute autre fin étrangère à l'objet des Espaces WhatsApp.

Le fait qu'une information soit techniquement accessible dans les Espaces WhatsApp ne signifie pas que son utilisation ultérieure soit libre ou autorisée. Les Utilisateurs doivent notamment respecter la confidentialité des échanges et ne doivent pas diffuser à l'extérieur des Espaces WhatsApp des messages ou contenus concernant d'autres Utilisateurs lorsque cette diffusion porte atteinte à leurs droits.

10. UTILISATION DES ESPACES WHATSAPP PAR LES UTILISATEURS

10.1 Engagement de l'Utilisateur

L'Utilisateur s'engage à utiliser l'application et les services conformément à la règlementation applicable, à la présente Charte et aux conditions d'utilisation de WhatsApp. L'Utilisateur s'engage donc à ne pas contrevenir à ne pas porter atteinte aux droits et intérêts des tiers.

Chaque Utilisateur des Espaces WhatsApp s'engage à adopter un ton courtois et respectueux envers les autres Utilisateurs et les animateurs de la CMA IDF et à utiliser les Espaces WhatsApp conformément à leur objet : échanges professionnels entre pairs du métier concerné.

Chaque Utilisateur veille à la clarté et à la compréhension de ses messages et s'efforce, dans la mesure du possible, de privilégier des formulations courtes, précises et intelligibles. Avant de publier un message, l'Utilisateur est invité à vérifier son exactitude, sa pertinence et son utilité pour les autres Utilisateurs.

L'envoi et l'ouverture de liens hypertextes au sein des Groupes WhatsApp par les Utilisateurs sont effectués sous la seule responsabilité des Utilisateur expéditeurs et destinataires. Les liens ne peuvent être envoyés que sous réserve qu'ils soient directement liés aux thématiques du Groupe WhatsApp. Tout lien promotionnel, malveillant ou sans rapport pourra entraîner la suppression du message et l'exclusion de l'Utilisateur. Les Utilisateurs doivent vérifier la fiabilité des liens hypertextes avant de les ouvrir et s'abstenir en cas de doute. La CMA IDF ne garantit ni la sécurité ni le contenu des liens partagés par les Utilisateurs et ne saurait être tenue responsable des dommages qui leur sont imputables.

Afin de limiter le volume inutile de notifications, les Utilisateurs sont invités à éviter les messages successifs qui pourraient être regroupés dans une seule publication ainsi que les réactions ou messages dépourvus d'utilité pour les autres Utilisateurs.

Lorsqu'une question ou une difficulté concerne exclusivement un Utilisateur et la CMA IDF, l'Utilisateur est invité à utiliser le canal de communication individuel approprié plutôt que de diffuser dans les Espaces WhatsApp des informations qui ne concernent pas les autres Utilisateurs.

Les Utilisateurs reconnaissent que les Espaces WhatsApp ne sont pas des canaux de support client de la CMA IDF, ni un substitut aux canaux officiels de la CMA IDF. La CMA IDF se réserve toutefois le droit de répondre à certaines demandes exprimées sur les Espaces WhatsApp par des Utilisateurs.

10.2 Contenu non autorisé

Il est expressément interdit à tout Utilisateur de publier un contenu sur les Espaces WhatsApp :

- Ne respectant pas les règles énoncées au sein de la présente Charte ;
- Qui porte atteinte aux lois et réglementations en vigueur ;
- Contraire à l'ordre public (notamment un contenu pédopornographique, menaçant, raciste, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite, etc.) ;
- Diffamatoire, injurieux, frauduleux, menaçant, haineux, violent, obscène ou portant atteinte à la dignité d'une personne ;
- Qui porte atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers, à sa vie privée, à son image ou à sa réputation ;
- Qui a pour objet de promouvoir des entreprises ou des évènements commerciaux ;
- Qui impacte le bon fonctionnement ou l'utilisation des Espaces WhatsApp, de l'application WhatsApp.

L'Utilisateur s'engage à ne pas fournir par le biais des Espaces WhatsApp des données considérées comme relevant d'une catégorie particulière (telles que, par exemple, des données de santé, des données biométriques, des données d'appartenance politique, etc.). De même, l'Utilisateur s'engage à ne pas publier de coordonnées bancaires, mots de passe, identifiants, documents d'identité, informations relatives à des procédures judiciaires ou toute autre information présentant un caractère particulièrement sensible ou confidentiel.

Il est également interdit de publier tout message ayant pour objet ou pour effet d'inciter à la commission d'une infraction, de promouvoir une activité illégale ou de porter atteinte à la sécurité d'une personne. Les Utilisateurs s'interdisent également de publier des messages à caractère politique, religieux, polémique ou militant lorsque ces contenus sont étrangers à l'objet des Espaces WhatsApp et sont susceptibles de provoquer des tensions ou de détourner les Espaces WhatsApp de leur finalité.

La publication répétée de messages identiques ou similaires, l'envoi massif de contenus, la diffusion de messages automatisés, le spam, le démarchage non autorisé et toute pratique susceptible de perturber le fonctionnement des Espaces WhatsApp sont interdits.

Tout Utilisateur s'engage à ne pas effectuer ou tenter d'effectuer ou participer à toute manipulation, opération ou altération, quelle qu'elle soit, pouvant nuire au bon fonctionnement ou à l'utilisation des Espaces WhatsApp.

10.3 Horaires

Les utilisateurs s'engagent à ne pas solliciter de réponse sur les Espaces WhatsApp en dehors des horaires professionnels habituels. Le fait qu'un Utilisateur reçoive des messages en dehors de ces horaires ne saurait créer à son égard une obligation de lecture, de réponse ou d'intervention. Un Utilisateur ne saurait reprocher à un autre Utilisateur son absence de réponse à un message publié dans les Espaces WhatsApp.

Les Utilisateurs sont libres de consulter les Espaces WhatsApp, d'en désactiver les notifications ou de l'archiver selon les fonctionnalités proposées par WhatsApp.

11. ROLE ET POUVOIRS DE L'ANIMATEUR DE LA CMA IDF

Chaque Groupe WhatsApp et chaque Chaîne WhatsApp est administré par un agent de la CMA IDF désigné, qui dispose d'un terminal et d'un numéro professionnels dédiés, distincts de son téléphone personnel.

La CMA IDF demeure libre de déterminer les sujets susceptibles d'être abordés dans le Groupe, sous réserve du respect de la présente Charte et de la réglementation applicable.

Les animateurs de la CMA IDF sont chargés d'assurer le fonctionnement des Espaces WhatsApp conformément à la présente Charte.

L'animateur de la CMA IDF assure les missions suivantes :

- Gestion de l'accès initial aux Espaces WhatsApp ;
- Accueil des nouveaux Utilisateurs et rappel de la présente Charte ;
- Réponse aux questions générales des Utilisateurs ;
- Modération a posteriori des échanges et intervention en cas de partage de données sensibles ou de contenu contraire à l'article 10 des présentes.
- Application des mesures de modération, de suspension et d'exclusion prévues par la présente Charte ;
- Diffusion des contenus institutionnels et promotionnels via la Chaîne WhatsApp.

12. MODÉRATION ET TRAITEMENT DES CONTENUS NON AUTORISES

Lorsqu'un message est susceptible de constituer un contenu contraire à l'article 10 de la Charte, à la règlementation applicable ou de manière générale contrevient à la présente Charte, la CMA IDF peut prendre toute mesure raisonnable nécessaire afin de préserver la sécurité et le bon fonctionnement des Espaces WhatsApp.

Selon la nature et la gravité du manquement, la CMA IDF peut notamment :

- demander à l'Utilisateur de modifier ou supprimer son message ;
- supprimer elle-même le message lorsqu'elle dispose des fonctionnalités nécessaires ;
- adresser un avertissement à l'Utilisateur ;
- suspendre temporairement sa participation aux Espaces WhatsApp lorsque les fonctionnalités le permettent ;
- procéder à son exclusion définitive des Espaces WhatsApp.

Il est précisé que la modération exercée par les animateurs de la CMA IDF n'implique aucune obligation générale de surveillance de l'ensemble des messages publiés par les Utilisateurs.

Lorsque la nature du message le justifie, la CMA IDF peut également conserver les éléments nécessaires à l'établissement de la réalité du manquement, notamment à des fins de sécurité, de prévention de la fraude, de défense de ses droits ou de respect de ses obligations légales.

Lorsque le message est susceptible de constituer une infraction pénale ou de porter gravement atteinte aux droits d'une personne, la CMA IDF se réserve la faculté de saisir les autorités compétentes ou de coopérer avec celles-ci dans les limites prévues par la loi.

La CMA IDF n'est pas tenue d'adresser préalablement un avertissement lorsque la gravité ou l'urgence du comportement justifie une mesure immédiate.

13. SUSPENSION OU EXCLUSION D'UN UTILISATEUR

Le non-respect des dispositions de la présente Charte et en particulier de l'article 10, des conditions applicables à l'utilisation de WhatsApp ou de la réglementation en vigueur peut conduire la CMA

IDF à procéder unilatéralement et sans justification à l'Utilisateur à la mise en place d'une procédure de suspension temporaire ou d'exclusion d'un Utilisateur des Espaces WhatsApp.

La durée de la suspension est déterminée par la CMA IDF en fonction de la nature, de la gravité, de la répétition et des conséquences du manquement constaté. La CMA IDF peut également procéder immédiatement à l'exclusion de l'Utilisateur sans suspension préalable.

En cas de suspension temporaire, la réintégration de l'Utilisateur est soumise à approbation des animateurs de la CMA IDF.

L'exclusion des Espaces WhatsApp ne prive pas l'Utilisateur des droits qu'il détient par ailleurs au titre d'une éventuelle relation contractuelle avec la CMA IDF.

14. RESPONSABILITE DE LA CMA IDF

La CMA IDF est responsable du bon fonctionnement des Espaces WhatsApp.

La CMA IDF ne garantit toutefois pas un fonctionnement des Espaces WhatsApp exempt d'erreurs, d'interruptions, de virus ou de défaillance durant l'utilisation des Espaces WhatsApp par l'Utilisateur. La CMA IDF ne pourra ainsi être tenue pour responsabilité ou ne saura être tenue à indemniser tous dommages, quels qu'ils soient, subis par un Utilisateur, en cas de défaillance, notamment technique, rencontrée à l'occasion de l'utilisation des Espaces WhatsApp.

La CMA IDF ne pourra être tenue pour responsable ni d'indemniser quelconque dommage, matériel ou immatériel causé à l'Utilisateur, à ses équipements informatiques et aux données qui y sont stockées à l'occasion de l'utilisation des Espaces WhatsApp. La CMA IDF ne saurait aussi être responsable de toutes conséquences directes ou indirectes pouvant en découler, notamment sur son activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

La CMA IDF ne saurait de la même manière encourir une quelconque responsabilité si elle était amenée à suspendre, écourter ou arrêter les Espaces WhatsApp, notamment en cas d'événements indépendants de sa volonté constituant un cas de force majeure ou fortuit. La CMA IDF fera cependant ses meilleurs efforts pour avertir tout Utilisateur au préalable.

15. RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR

La CMA IDF rappelle que :

- tout Utilisateur des Espaces WhatsApp est responsable de l'usage de son téléphone portable ou tout équipement lui permettant d'avoir accès aux Espaces WhatsApp ;
- tout Utilisateur est responsable de l'utilisation qu'il fait de WhatsApp ou du réseau Internet ;
- tout Utilisateur est responsable de tout message qu'il communique via les Espaces WhatsApp.

La CMA IDF rappelle enfin que l'utilisation des Espaces WhatsApp se fait sous l'entière responsabilité de l'Utilisateur et dans le respect des dispositions des conditions d'utilisation de WhatsApp, de la règlementation applicable et de la présente Charte.

Toute fraude ou non-respect du présent article pourra engager la responsabilité de l'Utilisateur.

16. ÉVOLUTION DE LA CHARTE ET DU DISPOSITIF

La présente Charte pourra être révisée, notamment pour tenir compte d'une éventuelle évolution de l'architecture technique retenue. Toute modification substantielle fera l'objet d'une nouvelle information des Utilisateurs.